



CONSEILLER.E d'INSERTION PROFESSIONNELLE

Fiche de Poste

I. Contexte

Halage est une association de l'économie sociale et solidaire qui agit pour l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi, tout en contribuant à la préservation de l'environnement et au développement de pratiques écologiques.

Pour remplir cette mission, Halage articule étroitement production, accompagnement socio-professionnel et formation, à travers des chantiers d'insertion, des actions de formation (qualifiantes et pré-qualifiantes) et des projets territoriaux à forte dimension environnementale.

Dans ce cadre, l'accompagnement global et individualisé des salarié.e.s en parcours constitue un pilier central du projet associatif.

Afin de garantir la continuité de cet accompagnement, Halage recrute un.e Conseiller.e en Insertion Professionnelle pour renforcer son équipe accompagnement, dans le cadre d'un Contrat à Durée Indéterminée.

II. Définition

Au sein de l'association Halage, le/la Conseiller.e en Insertion Professionnelle a pour mission principale l'accompagnement global et individualisé des salarié.e.s en parcours, en vue de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Il/elle contribue également, en lien avec le pôle Formation, au recrutement et au suivi des stagiaires inscrits aux actions pré-qualifiantes portées par l'association.

Pour ce faire, le/la CIP mobilise et développe l'ensemble des moyens, ressources et partenariats nécessaires à l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes accueillies au sein de l'association

III. Positionnement hiérarchique et fonctionnel

Au sein du pôle Accompagnement, le/la Conseiller.e en Insertion Professionnelle est placé.e sous la responsabilité hiérarchique directe de la Coordinatrice de l'accompagnement.

Dans l'exercice de ses missions, le/la CIP travaille en coordination étroite avec les acteurs des chantiers d'insertion (coordinateur.rice.s, encadrant.e.s techniques, fonctions support) ainsi



qu'avec les équipes du pôle Formation, afin d'assurer la cohérence, la continuité et la sécurisation des parcours d'insertion et de formation.

IV. Missions

Le/la CIP assure pleinement, avec l'organisation et les outils mis en place par Halage, les activités principales suivantes et leurs déclinaisons :

1. Recruter et accueillir salarié.e.s en parcours

Le/la CIP organise et met en œuvre le processus de recrutement des salarié.e.s en parcours, en lien avec les prescripteurs du territoire et dans le respect des objectifs fixés par les financeurs. À ce titre, il/elle :

- organise et anime des temps d'information et de recrutement, individuels et collectifs
- conduit les entretiens de recrutement et d'accueil, en lien avec les encadrant.e.s techniques et les coordinations concernées ;
- analyse les situations sociales et professionnelles afin d'évaluer l'adéquation entre les profils, les postes et les parcours proposés ;
- négocie et contractualise avec la personne un parcours d'insertion individualisé, et en assure le suivi dans la durée.

2. Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

Le/la CIP est identifié.e comme référent.e principal.e du parcours de la personne, même lorsque d'autres acteurs interviennent. A ce titre :

- Il/Elle assure l'accompagnement global et individualisé des salarié.e.s en parcours (environ 24 personnes en file active), depuis leur intégration jusqu'à leur sortie du dispositif, et dans certains cas jusqu'à 3 à 6 mois après la sortie ;
- En lien étroit avec le service RH et les encadrant.e.s techniques, il/elle contribue à la bonne intégration du salarié au sein de l'association (accueil, documents administratifs, médecine du travail, information sur les droits et devoir du salarié et le fonctionnement d'Halage) ;
- Il/elle accompagne les personnes dans la levée des freins à l'emploi (administratifs, sociaux, linguistiques, santé, mobilité...), et dans la construction d'un projet professionnel ou de formation réaliste et progressif ;
- Le/la CIP accompagne également les salarié.e.s dans et vers l'emploi : définition du projet professionnel, préparation à l'emploi (TRE), élaboration des CV et lettres de motivation, recherche d'emploi, mise en relation avec les employeurs, médiation et sécurisation des parcours ;
- Il/elle assure le suivi régulier et la mise en œuvre du parcours d'insertion et salarial, en coordination avec les encadrant.e.s techniques et le service RH : réalisation de bilans individuels, organisation et animation des comités de suivi, coordination des actions de formation internes et externes favorisant l'employabilité, présences, plannings, congés/

3. Développer et mettre en œuvre des solutions d'insertion avec les employeurs du territoire

- Le/la CIP développe et entretient un réseau d'employeurs et de partenaires du territoire susceptibles d'accueillir les salarié.e.s en parcours en stage, en immersion ou en emploi, en s'appuyant sur les dynamiques territoriales et les besoins identifiés.
- Il/elle recueille et analyse les besoins et attentes des employeurs, en lien avec les profils accompagnés, et contribue à la mise en adéquation entre les opportunités professionnelles et les projets des salarié.e.s.
- Le/la CIP informe les employeurs sur les dispositifs et mesures d'aide à l'embauche (immersions professionnelles, EMT, contrats aidés, etc.) et facilite la mise en œuvre de ces dispositifs, en lien avec les partenaires institutionnels.
- Il/elle assure une veille active sur les offres d'emploi, les opportunités de formation et les dispositifs mobilisables, et diffuse ces informations aux salarié.e.s en parcours en fonction de leur projet professionnel.
- Le/la CIP intervient comme médiateur.rice entre les salarié.e.s et les employeurs, afin de sécuriser les parcours, prévenir les ruptures et favoriser des intégrations durables.

4. Contribuer au développement des actions pré-qualifiantes du pôle Formation

Le/la CIP contribue au déploiement des actions de formation pré-qualifiantes portées par l'association, en lien étroit avec le pôle Formation et les prescripteurs du territoire.

- Il/elle participe à l'organisation du recrutement des stagiaires (relations avec les prescripteurs, participation à des forums, animation d'informations collectives, tenue d'une base de données de candidatures).
- Le/la CIP assure le suivi socio-professionnel des stagiaires tout au long de leur parcours de formation (entretiens individuels, ateliers collectifs, lien avec les référents sociaux et/ou d'insertion), afin de favoriser l'engagement, prévenir les abandons et sécuriser les sorties vers l'emploi ou la poursuite de parcours.
- Il/elle s'inscrit dans une logique transversale, en veillant à favoriser les passerelles et suites de parcours entre les actions de formation, les chantiers d'insertion et les dispositifs d'accompagnement de l'association.

5. Traiter la dimension administrative liée à l'activité

- Le/la CIP assure le suivi et la saisie des dossiers administratifs liés à l'accompagnement des salarié.e.s en parcours, en lien direct avec la Chargée du suivi des financements et le pôle Accompagnement.
- Il/elle renseigne et met à jour les outils de suivi et de collecte de données (tableaux de suivi, logiciels dédiés, notamment SILESA), nécessaires au pilotage de l'activité et à l'élaboration des bilans qualitatifs et quantitatifs demandés par les financeurs.
- Le/la CIP participe aux dialogues de gestion, comités institutionnels et instances de suivi et de contrôle des dispositifs d'insertion portés par l'association.
- Dans ce cadre, il/elle travaille en étroite collaboration avec les autres CIP du pôle, les encadrants techniques, les équipes RH et les autres salarié.e.s permanent.e.s, et s'inscrit dans une logique partenariale avec les acteurs du territoire.
- Une part significative de l'activité implique la rédaction d'écrits professionnels, la tenue de comptes rendus et la saisie informatique des données (environ un quart du temps de travail)



V. PROFIL CANDIDAT(E)

- Bonne connaissance des publics accompagnés en Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), du secteur de l'IAE et des spécificités de l'accompagnement global
- Aisance relationnelle, qualité d'écoute et capacité à instaurer une relation de confiance avec des publics en situation de fragilité
- Sens du dialogue, de la médiation et capacité à gérer des situations complexes ou conflictuelles
- Capacité à travailler en autonomie tout en s'inscrivant dans un cadre collectif et hiérarchisé
- Capacité à rendre compte de son activité, à l'oral comme à l'écrit, et à produire des écrits professionnels de qualité
- Rigueur dans le suivi administratif et la tenue d'outils de suivi (logiciels métiers, tableaux de bord, Excel, etc.)
- Capacité à animer des projets, des actions collectives et à travailler en partenariat dans un environnement évolutif
- Réflexivité professionnelle : capacité à analyser sa pratique et à faire évoluer ses modes d'intervention
- Une connaissance du secteur des espaces verts constitue un atout, sans être indispensable
- Disponibilité rapide

VI. STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

- Contrat : CDI à temps plein
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires
- Horaires indicatifs : 9h – 17h
- Lieu de travail : siège de l'association à L'Île-Saint-Denis (93)
- Déplacements réguliers à prévoir sur les lieux d'activité des équipes (75, 92, 93, 95)
- Permis B apprécié mais non obligatoire
- Rémunération : entre 2 200 € et 2 500 € brut mensuel, selon profil et expérience
- Poste à pourvoir dès que possible

Avantages :



- Prise en charge du Passe Navigo à 50 %
- Mutuelle d'entreprise prise en charge à 50 %
- Téléphone et ordinateur professionnels fournis
- Télétravail possible selon les missions et l'organisation du service

Pour candidater, envoyer CV et lettre de motivation par courriel à l'adresse suivante : cyrielle.diaz@halage.fr